

Document explicatif du budget 2025

Citoyennes, Citoyens,

Nous sommes heureux de vous présenter le budget pour l'année 2025. Malgré la baisse de certains transferts gouvernementaux tels que la péréquation (- 210 832 \$) et les besoins toujours grandissants de la Ville, nous avons réussi à équilibrer notre budget tout en limitant la hausse des comptes de taxes à 4,2 %, soit une augmentation annuelle de 98 \$ sur la facture d'une résidence de valeur moyenne.

Revenus	3 829 979 \$
Dépenses	2 962 444 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(867 535 \$)
Surplus (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	0\$

Taxation foncière

Le 1^{er} janvier 2025 marque le début du rôle d'évaluation 2025-2026-2027. L'assiette imposable est en hausse de 149 % entre 2024 et 2025, passant de 20 943 400 \$ à 52 232 900 \$. L'évaluation d'une résidence moyenne est passée de 40 700 \$ à 113 800 \$, en hausse de 180 %. Ce faisant, les taux de taxation ont été ajustés à la baisse :

	Taux / 100 \$ d'évaluation		
Catégorie d'immeubles	2025	2024	
Résiduelle (taux de base)	1,3015\$	3,4400\$	
Immeubles non résidentiels	3,4685\$	6,1800\$	
Immeubles industriels	4,6235\$	7,8100\$	

Conformément au nouveau projet de Loi 39, la catégorie des immeubles de 6 logements et + a été abolie.

L'adoption du règlement municipal sur les usages conditionnels en juillet 2024 a aussi engendré plusieurs changements au niveau de la taxation. À titre d'exemple, toutes les propriétés effectuant de la location court terme font maintenant partis la catégorie des immeubles non résidentiels, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2025.

Tarification des services

Nous avons procédé à plusieurs changements au niveau de la tarification des services en 2025 afin de la rendre plus équitable :

- Ajustement du prix de collecte des matières résiduelles à 400 \$ par duo de bacs bleu et noir, peu importe la catégorie d'immeuble
- Tarification selon le volume d'eau potable consommée pour les immeubles non résidentiels et selon le nombre de logements pour les immeubles résidentiels
- Ajout d'une tarification pour les immeubles non branchés au réseau d'eau et d'égout mais situés dans une zone desservie pour contribuer à l'entretien du réseau et aux investissements majeurs à venir

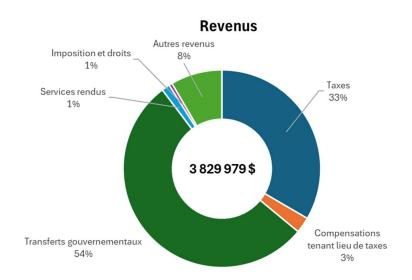
Compte de taxes annuel pour une résidence de valeur moyenne :

Résidence de valeur moyenne	Taxation foncière	Matières résiduelles	Eau potable	Eaux usées	Facture annuelle totale
113 800 \$	1 481 \$	400 \$	270 \$	330 \$	2 481 \$
(+ 73 100 \$)	(+ 81 \$)	(- 5 \$)	(+ 10 \$)	(+ 12 \$)	(+ 98 \$)

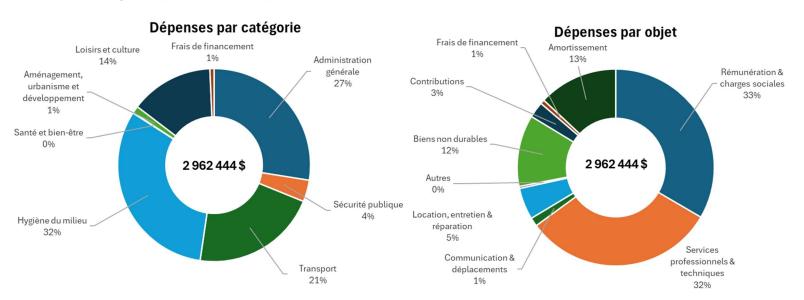
Restez à l'affût, votre compte de taxes pour l'année financière 2025 vous sera envoyé par la poste d'ici la fin du mois de février. Nous vous rappelons que pour éviter de payer des intérêts au taux de 15 %, vous devez respecter les dates d'échéance de paiement : 1^{er} avril, 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} août, 1^{er} septembre et 1^{er} octobre

Budget - répartition des revenus

Taxes	1 278 923 \$
Compensation tenant lieu de taxes	99 693 \$
Transferts gouvernementaux	2 056 609 \$
Services rendus	51 632 \$
Imposition de droits	20 300 \$
Autres revenus d'intérêts	40 000 \$
Autres revenus	282 822 \$
Total	3 829 979 \$



Budget - répartition des dépenses



Programme triennal d'immobilisations

L'année 2025 sera marquée par plusieurs grands chantiers, dont voici les principaux :

- ☐ Fin de la construction et mise en fonction du nouveau poste de chloration
- ☐ Réfection du ponceau de la rue des Bouleaux
- Acquisition et installation de compteurs d'eau pour sept immeubles non résidentiels afin de se conformer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- ☐ Réaménagement du parc de la 5^e Rue
- ☐ Renouvellement de certains équipements pour les travaux publics

Création d'une réserve financière pour l'eau

Le Conseil municipal a procédé à la création d'une réserve financière pour les services liés à l'eau lors de son assemblée spéciale du 3 février 2025. Cette initiative permettra d'attribuer une part des revenus de la tarification annuelle pour l'eau potable et les eaux usées à une réserve qui servira de mise de fonds sur les projets de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées.

Calendrier des assemblées du Conseil municipal

Soyez des nôtres tous les 2^e lundis du mois lors de nos assemblées régulières :

lundi, 10 février 2025	lundi, 9 juin 2025	lundi, 10 novembre 2025
lundi, 10 mars 2025	lundi, 14 juillet 2025	lundi, 8 décembre 2025
lundi, 14 avril 2025	lundi, 11 août 2025	
lundi, 12 mai 2025	lundi, 8 septembre 2025	

Prenez note qu'en raison des élections municipales prévues le 2 novembre 2025, le Conseil municipal devra cesser de siéger à compter du 3 octobre 2025 pour ensuite reprendre ses activités en novembre 2025.



Budget 2025

D	
Revenus	4 070 000
Taxes	1 278 923
Compensations tenant lieu de taxes Transferts	99 693 2 056 609
Services rendus	51 632
Imposition et droits	20 300
Autres revenus d'intérêts	40 000
Autres revenus Autres revenus	282 822
Adiles levellus	202 022
	3 829 979
Observes	
Charges	015 015
Administration générale	815 015
Sécurité publique	107 461 627 778
Transport Hygiène du milieu	940 732
Santé et bien-être	2 400
Aménagement, urbanisme et développement	35 000
Loisirs et culture	413 255
Frais de financement	20 803
	20 003
	2 962 443
Excédent (déficit) de l'exercice	867 536
Excédent (déficit) de l'exercice Conciliation à des fins fiscales	867 536
Conciliation à des fins fiscales	
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice	867 536
Conciliation à des fins fiscales	
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de	867 536 1 046 231
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement	867 536
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de	867 536 1 046 231
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à	867 536 1 046 231
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations	867 536 1 046 231 (178 695)
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations Propriétés destinées à la revente	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500 0
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations Propriétés destinées à la revente Remboursement de la dette long terme	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500 0 (23 200)
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations Propriétés destinées à la revente Remboursement de la dette long terme Affectations aux activités d'investissement	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500 0 (23 200) (66 000)
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations Propriétés destinées à la revente Remboursement de la dette long terme Affectations aux activités d'investissement Affectation du surplus accumulé	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500 0 (23 200) (66 000) 0
Conciliation à des fins fiscales Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à Conciliation à des fins fiscales Immobilisations Propriétés destinées à la revente Remboursement de la dette long terme Affectations aux activités d'investissement Affectation du surplus accumulé	867 536 1 046 231 (178 695) 385 500 0 (23 200) (66 000) 0 (117 605)



Programme triennal d'immobilisation 2025, 2026 et 2027

Année 2025

-	Fin de la construction du poste de chloration	800 000\$
-	Réfection d'un ponceau	4 152 000\$
-	Acquisition et installation de compteurs d'eau	35 000 \$
-	Acquisition d'équipement informatique	10 000 \$
-	Réaménagement du parc de la 5 ^e rue	210 000 \$
-	Réaménagement de l'écocentre	40 000 \$
-	Acquisition d'équipements – Sécurité incendie	10 000 \$
-	Modules de jeu pour enfants	10 000 \$
-	Travaux de réfection et mise aux normes aux puits et aux réservoir	55 000 \$
-	Acquisition de machinerie – travaux public	600 000 \$
-	Acquisition d'une camionnette – travaux public	75 000 \$
		5 997 000 \$
Année	e 2026	
_	Réfection et mises aux normes des conduites d'eau et d'égout critiques	3 000 000 \$
-	Agrandissement de la caserne	1 000 000 \$
-	Étude pour la construction d'une usine de traitement des eaux usées	125 000 \$
_	Acquisition d'équipements – Sécurité incendie	10 000 \$
		4 135 000 \$
		4 100 000 ψ
Année	e 2027	
_	Acquisition d'un nouveau camion auto-pompe	450 000 \$
_	Réfection et mises aux normes des conduites d'eau et d'égout	3 000 000 \$
_	Construction d'une station d'épuration des eaux usées	3 500 000 \$
_	Rénovation au centre sportif	1 000 000 \$
_	Nonovation da contro aportir	·
		7 950 000 \$